

LIVRES • HISTOIRE

« Les Mondes de l'esclavage » : la longue durée de la servitude

Un volume d'histoire comparée, sous la direction de Paulin Ismard, montre l'étendue des pratiques d'asservissement d'humains par d'autres, du néolithique à nos jours et pratiquement partout. Une somme monumentale – non sans point aveugle

Par Nicolas Weill et Florent Georgesco

Publié hier à 08h00, mis à jour à 18h38 • Lecture 11 min.

Article réservé aux abonnés



« La porte de non-retour », détail du monument de Fortuné Bandeira, à Ouidah, au Bénin (1995). PHILIPPE LISSAO/GODONG/PHOTONONSTOP

« Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée », sous la direction de Paulin Ismard, avec Benedetta Rossi et Cécile Vidal, épilogue de Léonora Miano, Seuil, « L'univers historique », 1 168 p., 29,90 €, numérique 21 €.

La très longue histoire de l'esclavage est aujourd'hui l'un des sujets les plus étudiés d'un bout à l'autre de la planète. Parce que l'ouvrage *Les Mondes de l'esclavage* représente, avec ses plus de cinquante

spécialistes, la première somme collective en français consacrée à ce thème, il symbolise cette montée en puissance dont témoigne aussi, pour l'univers anglophone, le monumental *Cambridge World History of Slavery* (2011-2017, non traduit).

Enjeu de savoir, de mémoire comme d'engagement, la question de l'esclavage, longtemps rejetée dans les marges géographiques ou temporelles de la discipline historique, s'impose peu à peu comme la clé de périodes et d'espaces bien plus étendus qu'on ne le croyait. Il est présent de la révolution néolithique – l'invention de l'agriculture sédentaire, environ 12 000 ans avant notre ère – à la deuxième moitié du XIX^e siècle – dans le sud des Etats-Unis – et survit, sous d'autres formes, dans les usines délocalisées de la mondialisation contemporaine que font tourner des travailleurs aux visas confisqués, souvent privés de tout droit social comme d'alternative.

La redéfinition des esclavages

Les demandes de réparation, le mouvement Black Lives Matter aux Etats-Unis, avec ses déboulonnages de statues de confédérés, ou encore, en France, la loi Taubira (2001) reconnaissant la « traite négrière » comme crime contre l'humanité ont enclenché une dynamique dont se réclame l'ouvrage, alors qu'un « esclavage moderne » se poursuit sous la forme du « travail non libre ». Même s'il s'inscrit délibérément dans cette brûlante actualité, *Les Mondes de l'esclavage*, dirigé par l'historien de la Grèce antique Paulin Ismard (professeur à l'université d'Aix-Marseille), s'efforce aussi de poser des questions de méthode trop souvent négligées par la passion militante. Ainsi l'un des grands apports du livre consiste-t-il dans la redéfinition des esclavages, qui permet d'en découvrir de tout nouveaux continents.

Lire aussi (2019) : [« Pascoa et ses deux maris », le retour à la vie d'une esclave angolaise](#)

Cette vaste entreprise s'appuie en effet sur le comparatisme, afin de mieux repousser les frontières de l'esclavage, trop souvent enfermé dans les deux archétypes qui dominent le champ : l'Antiquité gréco-romaine et la traite puis l'exploitation des Noirs, sur fond de racisme moderne, par les planteurs du continent américain. Invisibles parmi les invisibles puisque beaucoup n'ont pas même reçu de sépulture, les esclaves se retrouvent, grâce à ce livre, dans des régions que l'on avait crues épargnées, comme l'Inde, la Russie de Pierre le Grand, la Corée du XVIII^e siècle, etc. De même l'ouvrage repère-t-il des esclaves héréditaires chez les Amérindiens nomades yuqui de Bolivie, étudiés par l'ethnologue français David Jabin, dans cette Amazonie pourtant considérée naguère par quelques ethnologues comme l'utopie rétrospective par excellence, préservée des hiérarchies sociales les plus cruelles.

En diversifiant les « situations esclavagistes », le livre établit que les causes de l'asservissement de millions d'êtres humains dépassent le simple cadre économique. L'historien jamaïco-américain Orlando Patterson, dont l'article conclut le parcours, le définit en termes de « *mort sociale* », de « *déshonneur* » et d'« *exclusion radicale* ». Du reste, les raisons pour lesquelles les Africains furent déportés en masse en direction du monde arabo-musulman (entre 12 millions et 17 millions du VIII^e siècle au XIX^e siècle) tiennent plus au besoin en soldats ou en domestiques qu'en travailleurs ou producteurs. L'atroce pratique des « *morts d'accompagnement* » (esclaves étranglés afin d'« accompagner » leur maître au tombeau), attestée dès la préhistoire, comme le montre l'archéologue Jean-Paul Demoule, ainsi que les tortures et les humiliations associées à la servitude à travers les siècles, confirment que l'existence de l'esclavage ne ressortit pas exclusivement à la logique de l'intérêt ni du profit.

Envie d'en savoir plus sur l'esclavage

?

Test gratuit

Reconnaître une société ou une « situation esclavagiste »

La focalisation sur le cas de la « traite transatlantique », charriant 12,5 millions d'Africains de 1501 à 1866 (et causant la mort de près de 1,8 million d'entre eux pendant les traversées), a en outre le désavantage de faire apparaître d'autres formes de servitude ou d'exploitation, y compris modernes, comme « *moins graves* » ou moins identifiables, déplore le politiste sud-africain Joel Quirk. Il faut donc affiner les critères qui permettent de reconnaître une société ou une « *situation esclavagiste* ». Le célèbre antiquaire britannique Moses Finley (1912-1962) avait proposé de les fixer sur une base démographique. On pouvait parler de « société esclavagiste » quand 20 % d'une population se composait d'esclaves (à Athènes, ils en formaient le tiers). Pour Paulin Isnard, bien d'autres « *gradients* », ou taux de variation, doivent entrer en ligne de compte, comme le statut juridique de l'esclave, le droit de propriété ou, derechef, la « *mort sociale* ».

Lire aussi (2021) : [« L'Autre Esclavage », d'Andrés Reséndez : les Amérindiens, esclaves oubliés](#)

Certes, l'ouvrage n'échappe pas toujours aux partis pris. Celui qui consiste à ne pas intégrer au tableau l'exploitation du travail forcé dans les camps nazis ou communistes en est un. Comme si les Européens, désormais, pouvaient plus difficilement être représentés comme des victimes, y compris d'eux-mêmes. On le regrette d'autant plus que bien des « *situations* » abordées permettaient d'intégrer ce pan de l'histoire, comme la très méconnue institution du *kholopstvo* étudiée par Alessandro Stanziani. Il s'agit d'une sorte d'« *esclavage par contrat* » instituant une domesticité à vie, qui concerna entre le XV^e et le XVIII^e siècle 10 % de la population russe.

Cette multiplicité de situations amène Paulin Isnard, dans son introduction, à juger « *illusoire* » toute définition précise de l'esclavage. Les modèles de l'Antiquité comme des plantations du Nouveau Monde gardent quand même une certaine emprise sur les esprits, ainsi que l'illustre la couverture, unique image d'un livre à la mise en pages pour le moins austère. Elle reproduit la photographie d'un esclave d'origine africaine dans le Brésil de 1869.

Les Lumières, les religions et l'esclavage

Cependant, la polyphonie permet nuances et correctifs d'un texte à l'autre, tout en laissant ouvertes les questions les plus sensibles. Les textes oscillent ainsi entre la mise en accusation de « *Lumières colonialistes* » et l'idée que les Lumières pouvaient aussi porter les promesses de la liberté. Silvia Sebastiani met en évidence la pluralité des points de vue partagés par les philosophes du XVIII^e siècle. Nul doute que la majorité d'entre eux, Montesquieu le premier, s'opposaient à la pratique comme au système. Mais peu se rangèrent dans le camp des « *activistes abolitionnistes* », ce qui se ressentira peut-être par le retard relatif pris par la Révolution à émanciper les Noirs (1794).

Lire aussi : [Parutions: paroles d'anciens esclaves](#)

Il en va de même des relations que les trois grands monothéismes entretiennent avec l'esclavage, analysées par l'historien américain Noel Lenski. Nées dans des sociétés où l'esclavage constituait une évidence, ces religions ne l'ont jamais remis en cause, même si elles ont cherché à en limiter les conséquences. Ainsi l'aristocrate romaine chrétienne Mélanie la Jeune (383-439), qui affranchit ses 8 000 esclaves pour renoncer au monde, conserva néanmoins 75 jeunes filles et eunuques autour d'elle. L'idée tenace selon laquelle le christianisme aurait été un moteur de la sortie de l'esclavage

antique reçoit ici de sévères entailles. Seul, parmi les Pères de l'Eglise, Grégoire de Nysse (335-395) se montra abolitionniste avant la lettre, tandis que saint Augustin, rappelle l'Américain Kyle Harper, s'accommoda de la servitude. La malédiction lancée par Noé à son fils Cham, voué à devenir l'esclave de ses frères pour avoir dévoilé la nudité de son père, sert de justification biblique aux planteurs et autres défenseurs de l'esclavage des Africains – les Noirs étant supposés descendre de Cham.

Plus généralement, l'idée, pourtant partagée à la fois par Karl Marx et Max Weber, d'une césure entre l'Antiquité païenne et le monde chrétien médiéval, que matérialiserait une transition de l'esclavage au servage, se voit ici inquiétée. Les « non-libres » carolingiens étaient-ils « encore » des esclaves, ou déjà des serfs ? se demande la médiéviste britannique Alice Rio. L'historien allemand Ludolf Kuchenbuch, à partir des documents de l'abbaye carolingienne de Wissembourg, dans le nord de l'Alsace (VIII^e-X^e siècles), montre que l'affranchissement des esclaves de naissance ne fait que transférer imperceptiblement la dépendance du corps même de l'esclave (considéré comme « chose ») à la terre qu'il laboure pour le seigneur, sans l'abolir dans les faits.

Dans les mentalités et les cultures

L'affranchissement reste, il est vrai, une source documentaire importante pour l'histoire de l'esclavage, tout en formant un legs ambigu. N'a-t-il pas fonctionné comme un de ses principaux rouages ? N'a-t-il pas souvent offert à des maîtres, bien en peine de motiver leurs esclaves au travail et de les rendre rentables, une perspective aussi efficace que les châtiments corporels, la torture ou les mutilations ? Il a également été un bon moyen de prévenir leurs velléités de résistance – par ailleurs largement abordées dans l'ouvrage.

Du reste, l'affranchissement n'est nullement synonyme de fin de la subordination. Nicolas Tran, à partir du cas d'Arles au II^e siècle, montre comment les anciens esclaves, bien que les coups leurs fussent épargnés, demeuraient au service de leurs ex-maîtres, auprès desquels ils étaient parfois lourdement endettés. Parmi les effets qui démontrent à l'envi la redoutable force d'impact de l'esclavage même après son abolition, Mathieu Guérin souligne, à travers l'exemple du Cambodge de la fin du XIX^e siècle, l'usage pervers qu'en firent les Européens afin de justifier la colonisation au nom de l'idéal de liberté, en prétendant mettre fin par la force à des systèmes archaïques et esclavagistes.

Car le poison létal de l'esclavage ou des « situations d'esclavage » semble bien s'insinuer durablement dans les mentalités et les cultures, au point d'en être extirpé ou même d'y être repéré avec une extrême difficulté. L'oblitération de ce passé va de pair avec l'oubli des opprimés, dont il est rare d'entendre les voix authentiques, y compris dans les archives. Les extraire de ce silence n'est pas le moindre apport de ce livre, qui leur dresse ainsi un monument. **N. W.**

Lire aussi | [Esclavage moderne : des hommes et des femmes victimes d'une criminalité invisible](#)

TRAVAILLEURS ASSERVIS DU III^E REICH ET D'URSS

Deux pages, dans un livre qui en compte près de 1 200 : le traitement que *Les Mondes de l'esclavage* réserve aux deux expériences les plus massives d'asservissement par le travail du XX^e siècle surprend tellement qu'on commence par relire la table des matières. On a dû rater un chapitre. Mais non. Ni les quelque 14 millions de travailleurs assujettis par l'Allemagne nazie – pour une grande partie victimes d'un dessein de « mort par le travail » relevant de la politique d'extermination –, ni les plus de 20 millions que l'URSS exploita au goulag et ailleurs ne font l'objet d'une étude spécifique dans cette somme qui traverse les millénaires et les continents.

Joint par « Le Monde des livres », son directeur, Paulin Ismard, explique qu'il s'agissait là de travail forcé, lequel « *n'est pas l'esclavage* ». De fait, l'expression désigne une situation dans laquelle le maître, tout en le contraignant par la force ou la menace, n'exerce pas de droit de propriété sur le travailleur, contrairement à l'esclavagiste. Les frontières entre les deux sont-elles cependant si étanches ? Sur ce point, l'ouvrage se montre ambigu.

Si Paulin Ismard, dans ces deux pages consacrées à « *l'expérience concentrationnaire* » à la fin d'un article sur l'« Esclavage pénal », utilise le critère de la propriété pour distinguer les cas nazis et communistes de l'esclavage au sens plein, il écrit dans l'introduction que la « *stigmatisation et [la] mise au ban des formes dominantes de la vie sociale (...)[sont] un élément constitutif* » de l'esclavagisme, même quand il n'est pas question de propriété. Que faut-il donc croire ? Qu'un des enjeux du livre est de « *faire surgir des embranchements inattendus* », comme il l'écrit aussi, ou que certaines expériences ne valent pas d'être approfondies, faute d'entrer dans une délimitation stricte de l'esclavage ?

Les deux, en réalité. Certaines situations de travail forcé sont analysées en détail dans l'ouvrage, qui, du reste, met régulièrement en rapport esclavage et formes connexes de servitude. « *Oui, mais il y a beaucoup de cas de travail forcé dont nous ne parlons pas* », commente Ismard, qui ajoute : « *C'est peut-être une facilité que nous nous sommes donnée, mais nous n'avons pas eu un souci d'exhaustivité* », à l'opposé des auteurs de la *Cambridge World History of Slavery*, qui aborde le III^e Reich et l'URSS (*Volume 4. 1804-2016, 2017, non traduit*).

Lire aussi | [Benedetta Rossi : « Au Sahel, l'idéologie qui justifie l'esclavage n'est pas complètement morte »](#)

Or, selon l'historien, l'essentiel était de trouver des auteurs capables de « *dire quelque chose de vraiment intéressant* » et de « *nouveau* », ce qu'il affirme ne pas avoir rencontré, à propos du travail forcé, dans l'historiographie des systèmes concentrationnaires. Il s'est donc contenté des fameuses deux pages, où le rapprochement qu'il opère avec la notion d'« *esclavage de peine* » lui paraît, en revanche, apporter du neuf.

Mais alors pourquoi ne pas développer davantage ? Surtout, le dispositif ne pouvait-il permettre à un auteur d'aller plus loin que dans ses travaux précédents ? N'est-ce pas ce qui se passe dans maints chapitres du livre ? « *Il est vrai qu'on aurait dû tenter l'expérience. On y a réfléchi, et puis on a un peu laissé la question de côté* », reconnaît Paulin Ismard, qui semble lui-même surpris de découvrir, au cœur d'un travail aussi ambitieux et, pour tout le reste, aussi rigoureux, cette fatalité de beaucoup d'entreprises intellectuelles : un point aveugle. **Fl. Go**

Nicolas Weill et Florent Georgesco

Services

CODES PROMOS

avec [Global Savings Group](#)

- Fnac : 5% d'avantages sur les livres
- Netflix : profitez du 1er mois d'abonnement

gratuit

- Son-video.com : livraison gratuite dès 50€ d'achats
- Code promo Amazon : -30% sur une vaste sélection d'articles
- Code promo Canal Plus : -10% sur le Pack L'intégrale
- Code promo Apple : -20% sur une sélection d'iPhones reconditionnés
- Cultura : livraison offerte dès 35€ d'achats

Tous les codes promos

Le Monde Mémorable

Apprenez. comprenez. mémorisez

LEÇON DU JOUR

"Mythiques ""trente glorieuses"""

Testez gratuitement

